

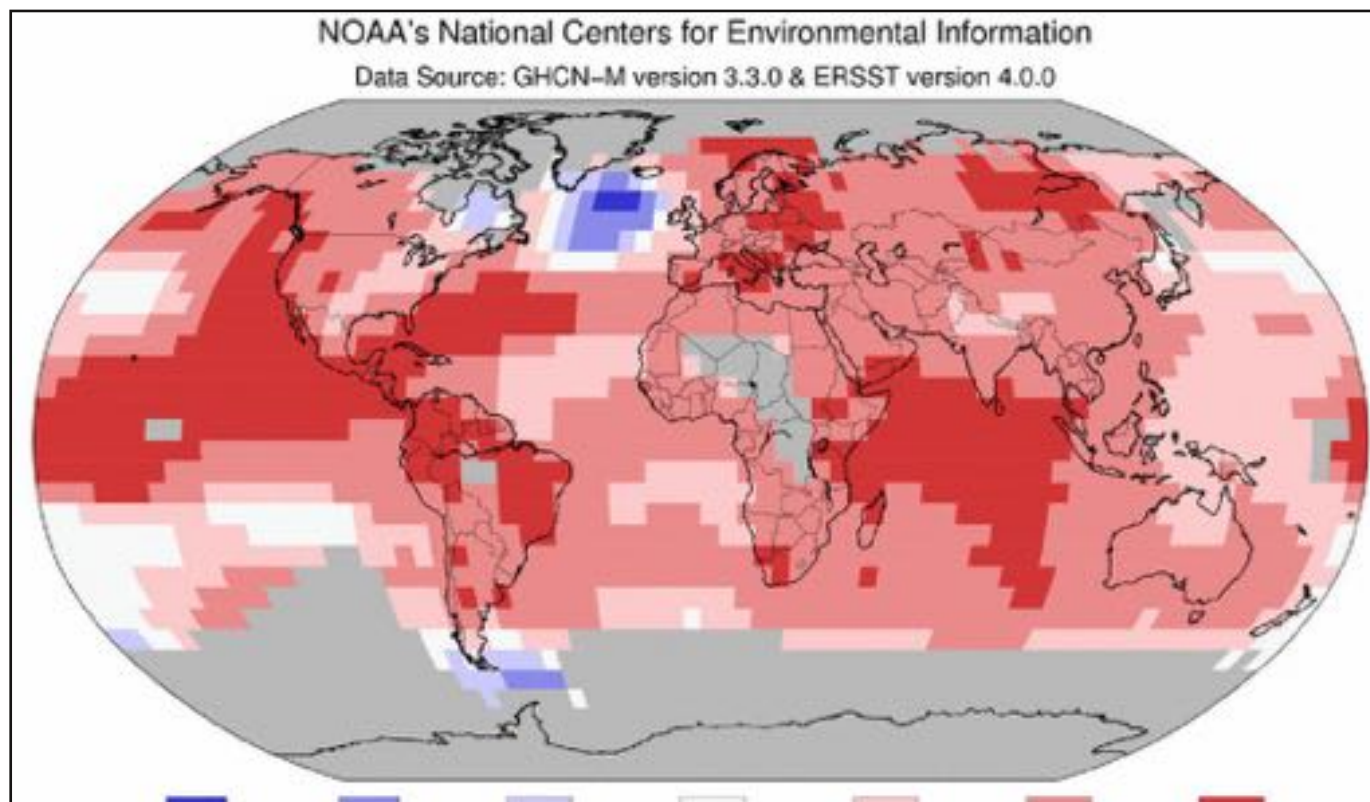
Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18818 - 73ÈME ANNÉE

Retour sur le forum du GRIF

Changement climatique : « Ceux qui prennent les décisions doivent savoir »



Cette image extraite d'un rapport de la NOAA indique en rouge foncé les régions du monde qui ont connu un record de chaleur en 2015.

Ce mardi 3 octobre, s'est tenue dans l'amphithéâtre bioclimatique de l'université de La Réunion, une conférence sur les effets du changement climatique et sur les infrastructures géophysiques à La Réunion et dans le monde.

Hier à l'Université, la conférence sur les effets du changement climatique organisée dans l'amphithéâtre bioclimatique était l'occasion de revenir une fois encore sur la nécessité absolue de changer nos comportements et notre politique. Pourquoi est-il important de connaître les effets de l'action humaine sur la nature ? Pourquoi la qualité de l'air est-elle aussi importante pour

l'Homme ? Pourquoi le politique doit-il comprendre les problèmes biophysiques actuels pour agir efficacement ?... Autant de questions auxquelles ce sont efforcés de répondre les scientifiques qui ont exposé.

Changement climatique : de la

science aux solutions

Le premier intervenant, Guy Brasseur, climatologue au National Center for Atmospheric Research (NCAR), a tenté de nous alerter sur nos comportements actuels et leurs conséquences sur le devenir de la planète. Selon lui, notre planète est un système très complexe et très stable en

même temps. Elle a subi par le passé diverses catastrophes majeures, mais à chaque fois elle a réussi à trouver un nouvel équilibre et un nouveau système de choses s'est créé.

La question est de savoir si le développement de l'humanité avec son fonctionnement actuel, ne va-t-il pas amener à un changement radical et passer à un tout autre monde, un monde sans humains ? C'est que les scientifiques appellent, l'anthropocène, qui marque pour eux une nouvelle ère géologique.

Des changements comme jamais dans l'histoire de l'humanité

Actuellement, 50 % des populations vivent dans des villes, et à l'horizon 2100 (fin de ce siècle), ils seraient 80 %. Nous passerons de 7 à 9 milliards d'habitants. Dans ce cas il faudrait construire une ville de 10 millions d'habitants par jour. Or, les cités se construisent en majorité près des points d'eau, on imagine les conséquences avec le phénomène d'augmentation du niveau des mers.

Les connections, les échanges entre humains ne seront jamais aussi importants et avec eux le développement des maladies, posant le problème de la santé publique. Déjà, il est fait état 3,5 millions de morts prématurées par an rien que sous les effets de la pollution.

4 défis pour la sauvegarde de notre système

1. Prévoir la météo

Les avancées technologiques font qu'aujourd'hui les prévisions météorologiques sont d'une très grande précision. C'est ce qu'on appelle la "révolution calme des prévisions météorologiques". Cette étape est essentielle pour arriver au deuxième défi fixé.

2. Prévoir l'évolution du climat

Contrairement à la météo, les modèles de prévisions climatiques sont beaucoup plus complexes et néces-

sitent l'intervention collaborative de nombreux scientifiques (océanologues, biologistes, glaciologues...). Il faut aussi des ordinateurs qui ne sont pas aussi performants que souhaité.

Malgré tout, des prévisions sont réalisées avec des scénarios variables selon les évolutions imaginées. En résumé, si nous continuons comme maintenant, le pire des cas, nous atteindrons une augmentation de température de l'ordre de 4 degrés d'ici 2100 et une hausse du niveau de la mer de l'ordre de 70 centimètres, ce qui est énorme.

Dans le meilleur des cas la température se stabiliserait à 2 degrés de plus et une augmentation de 40 centimètres du niveau de la mer.

Ainsi même avec le meilleur cas de figure, les dangers ne sont pas éliminés. Il est urgent de prendre des mesures.

3. Comprendre que la Terre est un système complexe et stable

La Terre est système stable et complexe, l'action de l'Homme serait-elle capable de perturber notre planète au point de l'amener à un nouvel équilibre ? Sommes-nous à la veille d'un changement radical de notre système terrestre ? Aurons-nous par exemple, demain, une Amazonie aussi sèche que le Sahara ? Rappelons que le Sahara fut un temps un espace vert et boisé. Arrivera-t-on, par exemple, à faire disparaître les moussons de l'Inde ?... Les changements sont plus importants et vastes qu'une simple augmentation de quelques degrés de température ! Et c'est l'humanité qui est responsable de cette évolution.

4. Trouver des solutions : gérer notre système terrestre

Le travail de la science et de récolter toutes les données nécessaires, de faire les analyses les plus poussées, et de communiquer le plus possible pour que ceux qui dirigent soient au courant afin de prendre les bonnes décisions. L'Accord de Paris est une réussite et résulte en partie du travail des scientifiques. Mais ce n'est pas suffisant, la réaction du président des Etats-Unis en est la preuve.

Même en appliquant les résolutions de l'Accord de Paris, nous allons quand même à la catastrophe, il faut absolument des mesures complémentaires et immédiates pour arriver à un changement positif. Ainsi il faut multiplier chaque petite action.

D'où l'importance d'agir sur deux axes :

1) La réduction. Réduire des effets du climat par le changement des modes de transport, des énergies, des modes de constructions des villes, des immeubles...

2) L'adaptation. Adapter notre système de santé, nos infrastructures pour faire face aux effets du changement climatique, adapter notre mode de consommation d'eau...

Plus nous prendrons les décisions tard, plus elles seront drastiques et plus elles seront proches de l'échec.

En conclusion, les politiques doivent connaître les informations scientifiques. Il est obligatoire qu'ils comprennent le fonctionnement de notre système terrestre pour arriver à des solutions pour permettre à nos enfants de vivre dans de bonnes conditions.

Julie Pontalba

L'ombre permanente de Paul Vergès

– La conférence d'hier s'est tenue dans l'amphithéâtre bioclimatique, projet soutenu et réalisé du temps de Paul Vergès. Une exposition à l'intérieur vantait les qualités de cette infrastructure, qui ne nécessite aucun élément de climatisation

– La conférence elle-même doit aux initiatives prises par le dirigeant disparu voici bientôt un an. Grâce à un communiste réunionnais, La Réunion participe aux réflexions les plus pointues au monde, pour faire face aux évolutions du climat.

– Lorsque l'on assiste à une conférence d'une telle expertise, il est difficile d'imaginer qu'à La Réunion, des responsables politiques ont mis fin à un projet de Tram-train déjà enclenché.

– La Réunion a tout le potentiel et les moyens français et européens, les ressources sont là, le temps de l'action est arrivé.

Edito

Création du groupe LREM à la Région : la volonté d'ancrage du parti d'Emmanuel Macron se clarifie

Hier, Karine Nabenesa, dirigeante du groupe LPA à la Région, a diffusé un communiqué annonçant la création d'un groupe d'élus LREM au sein de l'assemblée régionale. Ce communiqué indique ceci :

« Depuis 2015, le groupe LPA à la Région est composé d'élus issus de différents courants politiques au local, dont beaucoup sont aussi des élus LREM, parti du Président de la République.

C'est la prise en compte de cette évolution qui a conduit la volonté de transformer le groupe « La Politique Autrement » (LPA), en groupe « La Réunion en marche » (LPA - FRA - LREM - Coalition réunionnaise) ».

Cette décision intervient une semaine après les élections sénatoriales. Ce scrutin avait vu la désignation de 4 sénateurs de la même obédience politique : 3 élus sur la liste Les Républicains, 1 élu affichant son appartenance à la droite grâce au soutien de la Fédération socialiste.

Force est de constater que ce 4e élu est membre de la mouvance LPA à la Région qui devient donc à compter de ce jour LREM. La référence au parti du président de la République est évidente. Il suffit de se rappeler que pendant la campagne de la présidentielle, la majorité de la Fédération PS conduite par Gilbert Annette avait fait campagne pour Emmanuel Macron, aux côtés du LPA de Thierry Robert. Lors des législatives à Saint-Denis, Monique Orphé, députée socialiste sor-

tante, avait été investie par LREM. Une fois battue, elle a annoncé la création d'un nouveau parti, La Réunion en mouvement, soit là encore LREM.

Ericka Bareigts, la candidate la plus soutenue par la Mairie de Saint-Denis, s'était quant à elle présentée comme soutien de la majorité présidentielle avant d'aller s'inscrire dans le groupe PS une fois élue.

Au final, il y a lieu de se demander si le 4e élu de droite aux sénatoriales n'est pas aussi un soutien d'Emmanuel Macron. Cela voudrait dire que LREM aurait alors réussi le tour de force d'avoir un élu grâce à la complicité de Gilbert Annette et Thierry Robert alors que le parti présidentiel avait officiellement investi une autre liste.

Jusqu'à présent, le principal point faible décelé dans le parti présidentiel était son manque d'ancrage à La Réunion. La création d'un groupe LREM à la Région clarifie la situation à ce sujet. Les sous-marins étaient à l'œuvre depuis longtemps.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Vendredi : lancement des Assises des Outre-mer

Avis aux responsables politiques : l'heure des propositions a sonné

Annick Girardin, ministre des Outre-mer, sera pendant 5 jours dans notre île à compter de jeudi. Au cours de ce long déplacement, elle lancera les ateliers locaux des Assises des Outre-mer sur les thèmes de la mobilité et de la jeunesse. C'est le moment pour les organisations politiques de sortir leurs propositions.



une catastrophe démographique observée en Guadeloupe et en Martinique où des responsables politiques craignent pour la survie de leur peuple à cause de l'exode massif de la jeunesse et de l'installation de nombreuses personnes venues de France.

Néanmoins, les séquelles de cette politique continuent de marquer La Réunion. Au temps du BUMIDOM, la propagande du gouvernement visait à extraire de l'île un maximum de jeunes formés qui auraient pu contribuer au développement de leur pays. Aujourd'hui encore, le solde migratoire de La Réunion reste négatif. Si notre île compte 14.000 naissances par an et un accroissement naturel de 10.000 personnes sur la même période, la hausse de la population est ralentie par l'exil de milliers de jeunes Réunionnais chaque année. Les mots ont changé, la mobilité a remplacé le BUMIDOM, mais la tendance reste la même avec des jeunes qui sont invités à quitter leur île. Les gouvernements qui se sont succédé à Paris depuis l'abolition du statut colonial ont installé dans l'île un régime néocolonial qui empêche tout développement.

Le programme de la visite d'Annick Girardin, ministre des Outre-mer, a été dévoilé hier après-midi. Elle arrivera jeudi pour repartir lundi. Entre temps, elle doit rencontrer des représentants des emplois aidés demain, participer à la conclusion d'une rencontre sur l'adaptation au changement climatique, puis elle passera une partie du week-end à Mafate avant de conclure sur une séquence tournée vers l'océan lundi.

Un des temps forts aura lieu vendredi après-midi. À la Région puis à la Préfecture, la ministre lancera deux ateliers locaux des Assises des Outre-mer : la mobilité et la jeunesse.

Mobilité et jeunesse

L'heure est donc venue pour les organisations politiques de présenter leurs propositions. Ces deux sujets sont d'ailleurs intimement liés aux politiques menées depuis de nombreuses années à La Réunion. Au lieu d'accompagner le développement du pays, Paris s'est servi des Réunionnais comme d'une main d'œuvre au service de la croissance de l'industrie et des services en France. C'est ainsi que le pouvoir a organisé le BUMIDOM : le transfert massif de la jeunesse vers des entreprises et des services en France à l'époque des Trente Glorieuses. La résistance menée par le PCR a permis à notre île d'éviter

Le moment de proposer

Avec l'arrivée d'un nouveau pouvoir à Paris depuis le mois de juin, se pose la question de savoir si Paris compte poursuivre une telle politique. Les intentions affichées sont de lancer une concertation. Les responsables politiques sont au pied du mur, à eux de mettre sur la table leurs projets. Faute de quoi, ce sera Paris qui aura tous les arguments pour décider une fois de plus au nom des Réunionnais.

M.M.

Une innovation de la même veine que « la route la plus chère du monde »

Route des Tamarins : un couloir de bus pour les camions

La dernière initiative de la Région Réunion est un nouveau cadeau fait aux camionneurs qui bénéficient du marché du transport de roches pour le chantier de la route en mer, surnommée par France 2 « la route la plus chère du monde » : 5 kilomètres de voie réservée accessoirement ouverte aux bus et aux taxis.

OCTOBRE 2017

CONCRÈTEMENT...

La voie dédiée aux bus et aux poids lourds est implantée :

- en remplacement de la voie dédiée aux véhicules lents,
- sur 5 km, entre l'échangeur de l'Eperon et l'échangeur de Bellemène - Saint Paul,
- en voie de droite,
- dans le sens Saint Pierre > Saint Paul.

Elle fonctionnera :

- à partir du 6 octobre 2017,
- de manière permanente (24h/24h, 7j/7j).

L'affectation de la voie lente s'inscrit dans un programme de déplacement global et cohérent pour améliorer les transports collectifs, notamment dans le secteur de l'ouest.

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

A partir du 6 octobre 2017, la Région lance l'expérimentation de dédier la voie lente descendante de la RN1 entre l'échangeur de l'Eperon et celui de Bellemène (Saint-Paul) aux transports collectifs (et aux poids lourds).

LE CONTEXTE

Des congestions récurrentes sont observées à l'heure de pointe du matin sur la Route des Tamarins (RN1) entre l'échangeur de l'Eperon et l'échangeur de Saint-Paul Centre. Ces congestions se caractérisent notamment par un usage, à tort, de la voie lente par l'ensemble des usagers. La Région prévoit donc d'affecter cette voie lente exclusivement aux transports collectifs dans l'optique de générer une voie réservée de près de 5 km sur la Route des Tamarins, à destination essentiellement des véhicules des réseaux Kar'Ouest, Car Jaune et des poids lourds.

OBJECTIFS :

- Fluidifier le trajet des bus sur une portion de route très congestionnée
- Optimiser les temps de parcours pour les usagers du Transport collectif.

Extrait de la publicité de la Région parue hier dans le JIR.

L'arrêt du chantier du tram-train en 2010 par la Région Réunion a eu pour conséquence la poursuite de la croissance du parc automobile à La Réunion. En conséquence, les embouteillages sont toujours plus importants. Le matin, la partie descendante de la route des Tamarins entre l'Eperon et Saint-Paul est saturée sur ses trois voies, y compris celle réservée en principe aux véhicules lents. Il est clair que cette situation pénalise les usagers des transports collectifs, car les bus sont eux aussi prisonniers de l'embouteillage.

Distorsion de concurrence

Hier, la Région a payé deux pages de publicité au Journal de l'île pour annoncer un nouveau dispositif à compter du 6 octobre. Les 5 kilomètres de la voie lente ne seront plus ouvertes à tous les usagers. La logique aurait voulu qu'elle soit réservée aux bus et aux taxis comme cela se fait partout ailleurs. Mais cette voie sera aussi ouverte aux camions de plus de 3,5 tonnes.

Que des usagers des transports collectifs soient favorisés pour échapper à l'embouteillage, cela ne choque personne. Par contre, que

des camionneurs puissent bénéficier de pareille faveur est très contestable. En effet, d'autres transporteurs qui ne sont pas propriétaires d'engins de plus de 3,5 tonnes ne pourront pas emprunter cette voie réservée et perdront donc du temps et de l'argent dans l'embouteillage. Cela introduit une distorsion de concurrence.

L'essentiel est dans l'autorisation donnée aux camions d'emprunter un couloir de bus. Rien n'est trop beau pour répondre aux attentes des entreprises qui ont rafflé le marché des transports de roches pour alimenter le chantier de la route en mer.

À propos de la visite de la Ministre de la Santé, les Associations de défense des droits des femmes indésirables ?

Avec la visite à La Réunion de la Ministre de la Santé, Madame Buzyn, à qui nous aurions aimé souhaiter la bienvenue, il avait, un temps, été envisagé qu'elle puisse rencontrer des représentant(e)s d'associations se consacrant à la défense et à la prise en protection des femmes victimes de violences, conjugales et autres, dont la liste reste impitoyablement trop longue. Un projet a, dans ce sens, été soumis au Cabinet de la Ministre, mais est, in fine, passé à la trappe. En fin de compte, Madame la Ministre pourra être mise en contact avec des femmes victimes, dans le cadre d'un SAUT (Service d'Accueil d'Urgence Temporaire), ce dont nous nous réjouissons, en souhaitant que cela puisse faire progresser la solution de leurs difficultés, en allant au-delà des propos lénifiants habituels. Cependant, nous regrettons l'absence d'échanges avec les Associations qui auraient pu l'aider à prendre la mesure des caractères spécifiques des violences à La Réunion, tant dans leur fréquence et dans leur nombre, que dans les facteurs qui les génèrent : l'héritage d'un lourd passé historique (esclavage, engagement, statut colonial), auquel sont venues s'ajouter les conséquences des rapides mutations sociologiques de ces trois ou quatre dernières décennies.

Mais peut-être et surtout, nous estimons qu'une entrevue avec les Associations aurait permis à la Ministre de toucher très concrètement du doigt les énormes difficultés financières qui les assaillent aujourd'hui au point d'en réduire certaines à envisager de mettre la clé sous la porte dans un proche avenir. Les conséquences en seront tristement simples : la perte de leur emploi pour les salarié(e)s de ces associations ; la fin de l'accompagnement, du soutien et du réconfort pour les victimes. Cela, nous le considérons comme d'autant plus inacceptable qu'il y a à peine un an s'étaient tenus les Etats généraux de la Lutte contre les Violences faites aux femmes : ils avaient été l'occasion d'un énorme travail de réflexion et de propositions cohérentes, devant s'appuyer sur un indispensable programme de prévention, encore plus nécessaire dans un contexte où la chosification de la femme et le mépris inacceptable qui va avec progressent encore, en particulier sur les réseaux dits "sociaux" de l'Internet. Face à cela, nous ne pouvons que regretter l'abandon cynique des promesses des récentes campagnes électorales, mais faut-il s'en étonner ?

Malgré tout, n'y a-t-il pas une indéfendable indécence de la part du Gouvernement auquel vous appar-

tez, Madame la Ministre, à raboter de 25 % le budget déjà squelettique du Secrétariat à l'égalité(!) des droits des femmes : 30 millions d'euros, soit 0,006 % du budget national, finalement réduit à 22,5 millions d'euros, soit nettement moins que le salaire annuel de certain joueur de football ? !!!

Serait-ce cela que l'on a refusé de vous faire entendre, Madame la Ministre ? Ne pensez-vous pas que les femmes victimes de ces violences abjectes ne méritent pas plus de considération ? Pour notre part, nous récusons la cynique hypocrisie prévalant depuis des lustres, quant à la politique de lutte contre les violences faites aux femmes : de grandes et belles proclamations mais privées des moyens financiers qui permettraient progressivement de les concrétiser. N'y a-t-il pas là parfaite illustration d'une volonté politique chancelante et finalement proprement défailante ? Cela, Madame la Ministre, soyez-en sûre, JAMAIS NOUS NE L'ACCEPTERONS !

**Chantal Jouvenot,
Présidente du CEVIF
Jean-Paul Ciret,
Secrétaire du CA**

In kozman pou la rout

« Ou i sava pa amontr zako grinp dsi pyé d'boi ? »

Mi vé pa fé in gran disértasyon la dsi. Mi vé solman di azot dé l'okazyon moin la antann kozman-la. Promyé kan l'inivèrsité la desid amontr kréol. Shinoi pèrsonè la roprosché ! Parèye pou malgash épi d'ot lang ! Mé kréol désèrtin té i oi pa son l'itilité : pou sak i koz pa kréol pars la pa sa va amenn kékshoz anplis, é pou sak i koné i arvien amontr zako grinp dsi pyéd'boi-donk in sinp l'initilité... Na poin lontan moin la antann kozman-la in dézyèm foi kan inn-dé shèf intèrnasyonè la vni pou fé la kuizine kréol dann télé. L'èrla in moun la di, par raport banna, kozman moin la mark an-o la. Romark lo mèm moun noré pi dir lé dé z'afèr késtyonn ète bien kréol mé pa plis k'i anfo. A ! Ète rényoné sansa pa z'ète rényoné, sa in késtyon sa ! Alé ! Mi lèss azot réfléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Conseil des ministres de la COI

La volonté d'une Communauté de l'océan Indien confirmée

Voici le communiqué diffusé hier à l'issue du Conseil des ministres de la COI qui s'est tenu lundi et mardi à Maurice. Il confirme notamment la volonté d'aller vers une Communauté de l'océan Indien, ce qui ne pourra se concrétiser que si les obstacles à la circulation des personnes entre toutes les îles seront levés. Les inter-titres sont de Témoignages.

Réunis en session extraordinaire du Conseil, les ministres des Affaires étrangères et hauts représentants des États membres de la Commission de l'océan Indien (COI) ont débattu du renforcement de la structure COI et de l'amplification de ses actions au service des populations.

Sous la présidence de Vishnu Lutchmeenaraidoo, ministre des Affaires étrangères de Maurice, les membres du Conseil ont souligné l'importance d'agir collectivement, au sein de la COI, en faveur de la sécurité sous toutes ses formes. C'est dans cet esprit que le Conseil a décidé de l'organisation, en janvier 2018, d'une réunion ministérielle sur la sécurité maritime, prérequis indispensable à la pleine expression du potentiel de croissance et d'innovations que représente l'économie bleue / océanique. A cela s'ajoute la question importante de la sécurité alimentaire qui fera l'objet d'une réunion ministérielle à Madagascar au mois de mars 2018. La Grande Ile, qui concentre plus de 90 % des terres arables de l'Indianocéanie, est en effet au cœur de la stratégie régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Circulation des biens et des personnes

Les représentants des États membres ont également débattu de la question cruciale de la circulation des personnes et des biens entre les îles. La COI est appelée à s'intéresser davantage à ce sujet, au-delà des priorités données à la connectivité aérienne et maritime. Il s'agit de donner corps à la solidarité naturelle qui unit les peuples de l'Indianocéanie et aux ambitions régionales. La décision d'amener la COI vers une « Communauté » en l'expression symbolique et confirme

la volonté des États de renforcer son rôle et ses réalisations sur le terrain.

Pour le chef de la diplomatie de l'Union des Comores, Souef Mohamed El-Amine, « la COI, ne peut rester à l'écart des réalités qui gouvernent le monde. Elle doit s'inscrire dans cette dynamique et porter loin sa vision. Elle doit anticiper le ... mouvement des choses, ce qui appelle à des réformes dans le fond et dans la forme. »

Prenant la parole au nom de la France, Didier Robert, président du Conseil régional de La Réunion, a souligné son « attachement à la coopération régionale » en particulier en matière de « sécurité sous toutes ses formes ». Il a par ailleurs plaidé « pour une amélioration significative de la connectivité aérienne et maritime, dans une vraie logique partenariale » qui profite aux entreprises de la région et à tous les citoyens de l'Indianocéanie.

De son côté, le ministre des Affaires étrangères de la République de Madagascar, Henry Rabary-Njaka, a insisté sur « la symbolique du changement d'appellation de la COI qui marque notre ambition commune ». À cet égard, il a souligné le rôle qu'entend jouer la Grande Ile dans les chantiers de la coopération régionale et plus particulièrement en matière de sécurité alimentaire.

Economie bleue

Dirigeant la délégation mauricienne, le ministre de la Sécurité sociale et de l'Environnement de Maurice, Etienne Sinatambou, a mis l'accent sur la priorité accordée par toutes les îles de la région à l'économie bleue. Il a également invité la COI à « amplifier son action pour un décloisonnement des marchés entre les États membres et pour une meilleure complémentarité de ceux-ci ».

Claude Morel, Secrétaire d'Etat

chargé des Affaires étrangères des Seychelles, s'est déclaré être « profondément convaincu (...) que la coopération régionale est une aspiration populaire profonde, une nécessité stratégique pressante, et un impératif économique ». Et de poursuivre : « les Seychelles réaffirment donc leur volonté de continuer à œuvrer de concert avec les autres îles pour l'émergence d'un ensemble efficace, pesant sur son environnement indianocéanique. »

Les membres du Conseil se sont prononcés en faveur d'un renforcement de la COI qui devrait aboutir à un changement d'appellation en « Communauté » qui rendra compte de l'action réelle de l'organisation comme de l'aspiration commune des États de la région.

Statut d'observateur pour l'Union européenne

La solidarité des États membres s'est aussi manifestée à l'égard de la candidature de l'Union des Comores au poste de Secrétaire général de l'Indian Ocean Rim Association (IORA). C'est dans le même sens que les États membres ont indiqué leur soutien à la demande de la France à devenir membre à partir entière de l'IOIRA pour permettre à La Réunion de mieux s'insérer dans son environnement régional.

Le Conseil extraordinaire des ministres de la COI a également octroyé à l'Union européenne, premier partenaire financier et technique de l'organisation, le statut d'observateur dont bénéficient déjà la République populaire de Chine, l'Ordre de Malte et l'Organisation internationale de la Francophonie.

Oté

A koz in kriz l'irtikèr pou in sinp l'éspozisyon ?

Matant Zélida la ékrir Justin :

Mon shèr nové, mon spèss salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, moin lé a d'mandé si zot i koné vréman sak zot i vé. Akoz zot i di in foi zot i partisip pa bann z'asiz l'outromèr é in dézyèm foi, so kou isi, zot i partisip. Koman zot i vé demoun i pé kroir azot ankòr ? Di rouz ékri blé ? Dir blan, fèr noir ? Sa la pa in n'afèr pou fèr. Moin lé sir lo moun i suiv azot lé konm marmaye i tourn an ron dan la kour l'ékol. Kan i arète tourné lé riskab tonm atèr pars so kou isi sé lo syèl i tourn dsi z'ot tète. Tok ! Pran sa pou toué !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz toultan la boush rouvèr, la pa vré sak ou i di. Promyé foi gouvèrnman la nonm in moun té i désann La Rényon par son janm gosh, pou ékout lo moun épi fé son rapor Gouvèrnman. L'èrla, nou la di, sa sé in n'afèr i kol pa pou nou. Nout parol ni di par nou-mèm é ni di isi shé nou. Anpliské sa ni invite ban rényoné a koz in sèl voi pou tras nout shomin l'avnir. La politik la shèz vide la pan out l'abitid. Mé konm té i vé fé lo promyé foi lété konm in médlé d'loutromèr, donk in 'afèr i konsèrn pan ou.

Dézyèm foi gouvèrnman la di : va roganiz isi lo bann z'asiz. Lété pi parèye, donk nou la pans nou té i doi partisipé, pou fé antann nout voi, dann l'intéré lo pèp rényoné. Sirtou ké ni pans nou nana dé shoz a dir é konm parti rényoné nou té i doi di nout dé mo, dévlop nout plan, fé nout propozisyon.

Pou rovnir aou mon vyé matant, ou i koné bien in mansonz répété mil foi, la pa pou sa li sé in vérité. Mansonz la pate lé kourt ! Tok ! Pran sa pou ou !

Justin